

COMITE NATIONAL SOLIDAIRES DES 7 ET 8 JANVIER

2015

COMPTE-RENDU

Présents pour le SNABF Solidaires : Véronique BERGUNAT et Frédéric PIANET

Sommaire

1/ SITUATION GENERALE	2
2/ CAMPAGNES	5
3/ EVOLUTION DU FRONT NATIONAL.....	6
4/ DIALOGUE SOCIAL.....	7
5/ PLAQUETTE SUD BPCE	8
6/ ETUDE SOCIOLOGIQUE SUR SOLIDAIRES.....	8
7/ FORMATION SYNDICALE / INTERNATIONAL.....	10
8/ LA REFORME TERRITORIALE.....	10
9/ COMMISSION IMMIGRATION	11
10/ POINTS DIVERS.....	11

L'ordre du jour de ce Comité National prévoyait que la journée du 7 janvier se termine à 18h, l'attentat intervenu dans les locaux du journal Charlie Hebdo a bien entendu bouleversé le déroulement normal de la journée, suite à un appel au rassemblement à 17 h Place de la République, le Comité de l'Union Solidaires s'est interrompu et l'ensemble des participants s'est rendu sur les lieux afin de témoigner sa solidarité avec les familles et les proches des victimes et également exprimer son rejet de toute forme de violence !

1 / SITUATION GENERALE

Dans un premier temps, le Bureau Permanent de Solidaires a dressé un descriptif de la situation politique dans son ensemble, il nous a ensuite exposé un bilan de l'année 2014 au niveau de la mobilisation en France (Solidaires et Intersyndicale) puis un constat Européen, plus large, nous a été transcrit. Sur ce dernier, le Secrétariat a mis l'accent sur les fortes mobilisations observées dans certains pays tels que la Belgique ou l'Italie. L'année 2014 a été « noire » en ce qui concerne la dynamique syndicale interprofessionnelle et clairement pas à la hauteur des espérances des salariés ; le 1^{er} mai demeure le seul appel intersyndical en 2014.

La crise qui ébranle la CGT a également été abordée ainsi que les conséquences qu'elle pouvait avoir sur le paysage syndical dans sa globalité.

Des axes de travail ont ensuite été proposés pour l'année 2015. Le moins que l'on puisse dire est que le balayage est large et varié et concerne un public divers.

On peut retenir pour les principaux :

- La lutte contre la politique libérale et le pacte de responsabilité mis en place par le Gouvernement
- La Loi Macron « loi des patrons » qui sera très prochainement débattue à l'Assemblée Nationale
- La protection sociale et plus particulièrement les systèmes retraites qui devraient bientôt être de nouveau réformés
- La réforme de l'assurance chômage
- La réforme territoriale
- L'anniversaire des 40 ans de la Loi VEIL sur l'IVG qui fera l'objet de mobilisations
- La défense du service public au sens large
- L'écologie et les questions environnementales
- L'International et plus particulièrement les prochaines élections en Grèce qui peuvent s'avérer déterminantes au niveau européen
- Positions à tenir face au MEDEF, cible privilégiée d'actions de harcèlement nationales et/ou locales ?

En plus de cela, des sujets de fond concernant l'action syndicale ont été abordés tels que la crise de la mobilisation dans les régions ainsi qu'au niveau National.

Le Bureau Permanent a conclu cette intervention en soulignant l'importance de la construction d'un mouvement uni, et en posant des questions sur la stratégie à adopter pour cette année qui commence.

Suite à cette présentation, un débat a suivi où chacun pouvait prendre la parole.

La tendance que nous avons pu remarquer est qu'il est difficile pour l'ensemble des composantes de l'Union Solidaires (dont les univers peuvent être très différents) de mobiliser leurs adhérents sur certains sujets d'ordre national, les salariés se sentent surtout concernés par les problèmes qui les touchent directement. La conséquence est que les mobilisations restent très sectorielles, l'interprofessionnel revêt une importance certaine mais n'est pas forcément déterminante dans l'action syndicale.

Deux propositions d'actions ont été validées, un appel large de syndicalistes de base pour la construction intersyndicale d'une riposte nationale et une nouvelle interpellation nationale publique de Solidaires sur l'inertie des confédérations syndicales.

Certains syndicats expriment que la démultiplication des forces militantes est une perte d'énergie et qu'il est nécessaire de concentrer les moyens d'action sur ce qui touche les gens au quotidien (emploi, rémunération et conditions de travail). A contrario d'autres structures se sentent très impliquées dans des problèmes plus globaux tel que le droit des femmes, la précarité, l'immigration, l'écologie ou encore les luttes à l'international.

Il ressort également des débats l'importance de la construction d'un réseau européen (régions trans-frontalières) et international de syndicats de base afin de combattre en simultané autour des conditions de travail et des domaines de la précarité (femmes dans les centres d'appels téléphoniques, SUD PTT, travailleurs sans papiers, SUD COMMERCE), de la santé (SUD SANTE SOCIAUX) et de l'éducation (SUD EDUCATION).

Les rencontres du Réseau Social Européen se sont tenues à Toulouse les 16 et 17/11/14. Le réseau se structure et se construit, à noter l'adhésion d'organisations

suisse et polonaise. La campagne « les capitalistes nous coûtent cher » est déclinée dans plusieurs pays. Une banderole comportant ce slogan en cinq langues a été réalisée.

Il convient toutefois de préciser que certains thèmes sont très rassembleurs, on peut citer à titre d'exemple la loi Macron qui va concerner l'ensemble des branches professionnelles. Des points de convergence entre les revendications des secteurs public et privé doivent être mis en exergue et des opportunités doivent être provoquées.

Le syndicat SUD TRAVAIL (Inspection du Travail) a présenté un topo sur les principaux changements (de fond) susceptibles d'intervenir et qui vont profondément transformer le monde de l'entreprise dans les secteurs public comme privé.

Ainsi une note de SUD TRAVAIL transmise au Comité met en exergue :

- Le travail dominical qui va passer de 5 à 12 dimanches travaillés avec la problématique du volontariat et du lien de subordination, voire de la discrimination à l'embauche
- Le travail en soirée dans les ZTI (Zones Touristiques Internationales) où les magasins pourront rester ouverts jusqu'à minuit sans que les salariés soient payés en nocturne (les heures de nuit ne débuteront qu'après 0h00)
- La réforme des prud'hommes
- La dépenalisation du délit d'entrave
- La réforme des pouvoirs de l'Inspection du Travail et des sanctions applicables
- Les litiges pré-électorales ne seraient plus tranchés par la DIRECCTE mais par le juge judiciaire
- La réforme du licenciement économique

A noter que la réforme des Services de Santé au Travail fera l'objet d'une loi séparée, examinée lors des sessions parlementaires au cours du printemps.

2/ CAMPAGNES

Un point a été fait par le Bureau Permanent sur les mobilisations et/ou manifestations à venir pour l'année 2015 :

- Le **17 janvier**, mobilisation autour des 40 ans de la loi sur l'IVG – droit toujours non accessible aux femmes dans certains pays – (loi Veil), départ à 14h30 de Bastille vers Opéra, des cars de province seront affrétés. L'idée est de reprendre la rue et de faire le contrepoids aux manifestations « du peuple de droite ».
- Manifestation contre la loi MACRON (plus particulièrement le travail dominical) le **26 janvier** à l'appel des fédérations du Commerce et de CLIC P
- Le **28 février et le 1^{er} mars** organisation d'un Forum à la Bourse du Travail de Saint-Denis, dans le cadre de la Convergence des Mouvements Sociaux, rencontres de réflexion collective afin de faire converger les forces en présence sur des thèmes tels que les pratiques de lutte dans les milieux précaires, la prise en compte de l'écologie et des questions environnementales, les méthodes d'action (ZAD, chômeurs, intermittents et un forum sur les flux migratoires.... : associations de chômeurs, DAL, ATTAC, les amis de la Terre, Confédération Paysanne.
- **3 thèmes de réflexions :**
 - 1) l'analyse des difficultés de mobilisation du mouvement social, comprendre pourquoi l'éparpillement des luttes nuit à la visibilité et la quasi absence des femmes dans ce type de luttes,
 - 2) le partage des expériences et l'utilisation de plus en plus prégnante des réseaux sociaux,
 - 3) proposer des alternatives combinant ensemble l'urgence sociale et écologique afin de proposer une initiative commune vers le printemps. L'objectif affiché est de rassembler 300 personnes.
- Trois grandes mobilisations sont d'ores et déjà prévues, **début juin** une journée internationale de l'environnement, les **26 et 27 septembre** l'Alternatiba à Paris, et une grande initiative pour l'échéance onusienne de la Conférence des Partis à Paris au mois de décembre (COP 21 cf. site internet).

- D'autres réseaux existent également, Climat Social (écologie anticapitaliste et anti productiviste) qui initie des mobilisations de rue beaucoup plus radicales et le Réseau Européen des Syndicats Alternatifs et de Base, à l'origine des Alternatiba, dynamique de villages alternatifs essaimant un peu partout.
- Un tour à vélo de 5000 km est prévu, avec un départ en juin pour une arrivée à Paris fin septembre. 180 étapes sont prévues dont une soixantaine d'Alternatiba sur le parcours. Les Alternatibas sont une occasion de débattre avec les citoyens de la transformation sociale et écologique de manière très concrète, sur tout le territoire et surtout de rencontrer des jeunes, très mobilisés sur les questions environnementales.
- Journée d'actions pour l'arrivée à Paris de la 4^{ème} Marche Mondiale des Femmes et contre le travail du dimanche (concernant majoritairement des salariées) le **8 mars**, un dimanche cette année
- Les Utopiques du **26 au 29 mai** à Blainville sur Mer (Manche) : débats et ateliers autour de thèmes fédérateurs, la transmission entre générations des pratiques syndicales, le brassage des parcours militants et les valeurs défendues par notre syndicalisme de lutte et de transformation sociale
- La Convergence des Services Publics à Guéret les **13 et 14 juin** (date anniversaire de la mobilisation citoyenne contre la disparition des services publics de 1995) : lancement d'Assises Nationales et nouveau Manifeste du XXI^{ème} siècle

L'ensemble détaillé des informations est disponible sur le site de l'Union Solidaires.

3/ EVOLUTION DU FRONT NATIONAL

Sujet non abordé.

4/ DIALOGUE SOCIAL

Le Gouvernement a convié les partenaires sociaux à discuter et négocier sur les Institutions Représentatives du Personnel dans les entreprises. Différents projets ont été présentés et il semblerait que celui établi par le MEDEF serve de support aux discussions. Le projet sectorise les entreprises entre plus et moins de 50 salariés.

Ce projet remet en cause de manière fondamentale l'action syndicale au sein de l'entreprise. Parmi les nombreuses évolutions proposées par ce texte certaines ont retenu plus particulièrement l'attention des participants dont :

- Fusion des IRP au sein d'un conseil d'entreprise (prérogatives des DP, CE et CHSCT, toutes structures, pas de limite de taille)
- Le Délégué Syndical devra être membre du Conseil d'entreprise et par voie de conséquence élu (désigné librement par son syndicat à l'heure actuelle)
- Suppression des Représentants Syndicaux qui siègent, par exemple, en CE
- Suppression des CHSCT avec possibilité de mettre en place une simple commission Hygiène et Sécurité sur demande du Conseil d'Entreprise pour les entreprises de plus de 500 salariés, pour les entreprises dont le seuil est inférieur il faudra obligatoirement l'accord de l'employeur.
- Fin des expertises demandées par les CHSCT et des consultations préalables du CE, la simple évocation d'un projet suffira
- Baisse des heures de délégation, plus que 20h par mois
- Fin des négociations annuelles obligatoires (salariales, temps de travail, égalité professionnelle femmes/hommes)
- Suppression des CE dans les grandes structures (telles que la BDF) pour les rassembler dans un CCE unique
- Le dialogue social va également s'accompagner d'un débat sur le temps de travail et la remise en question des 35h pour l'ensemble des entreprises.

Le Comité National s'est interrogé sur les formes d'actions à mener pour peser un maximum sur les débats.

Il est également utile de savoir que certaines centrales syndicales se sont prononcées en faveur d'une négociation et non d'une opposition (CFDT et CFE/CGC) et, dans une moindre mesure, la CGT).

5/ PLAQUETTE SUD BPCE

Le syndicat SUD BPCE a présenté une plaquette d'information du public sur le thème "Au service de quelle banque sommes-nous ?" (disponible à la Permanence)

Ce document reprend un certain nombre d'informations chiffrées sur les activités des banques d'un point de vue critique vis à vis des effets de certaines de leurs activités.

L'idée défendue est celle de la « sociabilisation » des banques et du système bancaire.

6/ ETUDE SOCIOLOGIQUE SUR SOLIDAIRES

Depuis 2008, des sociologues militant à l'USS effectuent une enquête longitudinale (dans le temps) sur les militants participant au Congrès de l'Union Solidaires. Cette enquête est réalisée sous la forme d'un questionnaire que les participants (tous délégués au Congrès et non simples militants) renvoient ou pas. Les données recueillies auprès des personnes interrogées sont complétées par des enquêtes auprès de quelques fédérations (PTT, RAIL et SANTE SOCIAUX notamment). Les résultats complets sont disponibles sur le site de l'USS.

Malgré un taux de réponse (56%) plus faible en 2014, les résultats ont permis de dégager une sorte de « profil type » du délégué Solidaires :

- La moyenne d'âge se situe à 49.4 ans (47.2 en 2008 et 48.6 en 2011) avec un âge médian de 51 ans. La moyenne d'âge est donc en augmentation malgré un rajeunissement du Bureau National.
- Les femmes représentent 37.1% des participants (28.5 en 2008 et 30.9 en 2011), amélioration continue du taux de féminisation.

- Il est constaté un très haut niveau d'étude pour la plupart des délégués, 44.7% ont un niveau de Bac +3 à Bac +5, 17% ont un Bac +2 DUT/BTS. 70% ont donc fait des études supérieures (30% dans la population française) et seulement 2.1% n'ont aucun diplôme.
- 2/3 des personnes sondées travaillent à temps plein même si la part des temps partiels et des retraités augmente.
- Une bonne majorité (54.1%) est issue du corps des fonctionnaires (Etat 25.3%, Education 33.4%, Hospitalière 5.7% et Territoriale 3.6%)
- 22.7% n'ont aucun mandat, 26.2% en ont un, 24.7% 2 et 20.6% plus de trois, ce qui pose évidemment la question du cumul.
- 68.8% consacrent plus de 10 heures hebdomadaires à leurs activités syndicales.

Suite à cette présentation il a été mis en évidence la sous représentation chronique des entreprises de moins de 50 salariés, essentiellement liée à la problématique des droits syndicaux, les catégories les plus basses sont peu représentées.

La question de la place des jeunes au sein de la structure a ensuite été abordée. Un panel de "jeunes militants" a été interrogé afin de cerner leur parcours syndical, les motivations qui les ont conduits à rejoindre Solidaires ainsi que leur future évolution au sein de l'organisation.

Il en ressort que la motivation principale qui les poussé à s'engager dans Solidaires est l'image combative et efficace véhiculée par les militants de terrain dont le profil très militant n'exclue en rien la présence dans les instances de négociation. La fermeté face au patronat tout en faisant des propositions a permis de régler de nombreux conflits professionnels. L'autonomie des structures locales ainsi que la démocratie interne sont également plébiscitées.

Au niveau de la prise de responsabilité, les jeunes se sentent surtout concernés par les évènements locaux, les sujets liés à l'interprofessionnel demeurant secondaires pour eux. Certaines expressions telles que "le Prolétariat et la Lutte des Classes" leur semblent d'un autre temps. Les figures locales (plus âgées) sont reconnues et respectées, dans le sens où les plus jeunes considèrent qu'elles ont sacrifié une bonne part de leur vie privée au nom du Syndicat (militantisme sacrificiel), ce qu'eux, ne sont en aucun cas prêts à faire et dans ce sens, les militants les plus aguerris peuvent servir de repoussoir.

Suite au débat qui a suivi, de nombreux participants étaient en accord sur le fait qu'il faut insister sur la formation syndicale. Ne pas se cantonner à former les jeunes sur les différentes responsabilités auxquelles ils peuvent prétendre mais également sur une formation plus "historique" qui reprendrait les fondements de l'engagement syndical. Le Patronat a beau s'appeler désormais le MEDEF, ses intérêts sont toujours contradictoires avec ceux des salariés.

7/ FORMATION SYNDICALE/ INTERNATIONAL

Concernant la Loi de Financement des organismes de formation, les décrets n'étant pas encore parus et la question ayant été débattue lors du BN du mois de décembre, le sujet n'est pas réabordé.

Un point a été fait sur la formation syndicale internationale. Elle sera organisée sur 2 jours, dans la semaine du **15 au 19 juin** : il s'agit de former des équipes pour s'emparer des questions internationales et de donner des outils et connaissances des pratiques et réalités syndicales dans différents pays, en présence de différents partenaires avec des syndicats allemands, brésiliens et espagnols
Le Forum Social Mondial se tiendra à Tunis du **24 au 30 mars** : afin d'augmenter la visibilité de Solidaires en « rentabilisant » la présence d'une délégation 3 ateliers, au minimum, seront animés par Solidaires, 1/ les ripostes syndicales à l'International, 2/ les problématiques écologiques et environnementales, 3/ les droits et les luttes des femmes

8/ LA REFORME TERRITORIALE

Un document d'une soixantaine de pages sous la forme d'un classeur de fiches techniques a été réalisé, possibilité de commandes jusqu'au 29 janvier La loi sur la Métropolisation (MAPALM) a été validée il y a un an avec une application en Janvier 2015. Il a été créé dix grandes métropoles qui sont, Lille, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Rouen, Strasbourg, Grenoble, Montpellier, Rennes et Brest auxquelles s'ajoutent 4 mégapoles Nice, Paris, Marseille et Lyon qui n'ont pas tout à fait le même statut. La question des pouvoirs étendus que ces dernières vont avoir a

été débattue. La loi a été complétée par la réorganisation administrative des régions et des terroirs et ce que l'on appelle la loi NORME, nouvelle organisation territoriale de la République.

Cela se traduit par le redécoupage en 13 Régions administratives qui a été validé en fin d'année. Quelles vont être les conséquences de ces changements au niveau de l'administration française ? Les services de l'Etat vont être totalement revus et réorganisés. L'Etat en est en train de réexaminer ses missions pour d'éventuels transferts ou externalisations (Régions tests : Bourgogne et Franche-Comté).

Les métropoles vont devenir des pompes aspirantes économiques et industrielles au détriment de l'usager et du citoyen (désertification rurale).

Un premier état des lieux devrait être dressé fin mars 2015.

La société France Stratégie est chargée "d'imaginer" les services publics de demain avec en ligne de mire les 50 milliards d'euros d'économie à réaliser d'ici 2017.

Concernant le maintien du tissu départemental, il semblerait que, pour le moment, il ne soit pas remis en cause. La situation reste toutefois instable puisque le Gouvernement a pris des engagements jusqu'en 2021.

9/ COMMISSION IMMIGRATION

Présentation par un membre du BN de la Commission Immigration Solidaires et appel aux volontaires pour son renforcement. Actuellement composée de 4 à 5 membres (DOUANES, TRAVAIL, EDUCATION) se réunissant tous les 2 mois, elle traite de sujets tels que la défense des sans-papiers, le droit au séjour, le droit d'asile, le droit des Roms, le travail dissimulé, etc. Une nouvelle loi sur l'immigration va être évoquée dans les Chambres au second semestre et la Commission sollicite de nouvelles bonnes volontés.

10/ POINTS DIVERS

Présentation des résultats détaillés, par secteurs, des élections qui se sont tenues dans la fonction publique en décembre (disponibles à la Permanence).

Point important : Nombreux problèmes constatés avec le prestataire pour le vote électronique.

Solidaires a décidé de réactiver la Commission Banque qui existait auparavant au sein de l'Union Syndicale, le SNABF devrait être partie prenante puisque le Secrétariat Général nous a sollicité, tant du point de vue du surendettement que de celui des entreprises. Des premiers contacts ont été pris avec SUDCAM (Crédit Agricole) et SUD BPCE (Banque Populaire / Caisse d'Epargne), SUD PTT pour la Banque Postale pourrait également nous accompagner dans cette démarche.

Par ailleurs des coordonnées ont également été échangées avec des Solidaires locaux (Var et Midi Pyrénées).